

# Etat de la qualité de l'air suite à l'incendie de l'UIOM de Rillieux la Pape



© JEAN-CLAUDE ZANONI/20 MINUTES

**12 NOVEMBRE 2013**

[www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)



**Diffusion : Novembre 2013**

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 BRON

Tel : 09 72 26 48 90 - Fax : 09 72 15 65 64

[contact@air-rhonealpes.fr](mailto:contact@air-rhonealpes.fr)





# CONDITIONS DE DIFFUSION

Air Rhône-Alpes est une association de type « loi 1901 » agréée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable des Transports et du Logement (*décret 98-361 du 6 mai 1998*) au même titre que l'ensemble des structures chargées de la surveillance de la qualité de l'air, formant le réseau national ATMO.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'Etat français et de *l'article L.220-1 du Code de l'environnement*. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de *l'article L.220-2 du Code de l'Environnement*.

Air Rhône-Alpes communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux.

A ce titre, les rapports d'études sont librement disponibles sur le site [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Air Rhône-Alpes. Toute utilisation partielle ou totale de ce document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit faire référence à l'observatoire dans les termes suivants : **© Air Rhône-Alpes (2013) " Etat de la qualité de l'air suite à l'incendie de l'UIOM de Rillieux la Pape "**.

Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure.

Par ailleurs, Air Rhône-Alpes n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Air-Rhône-Alpes :

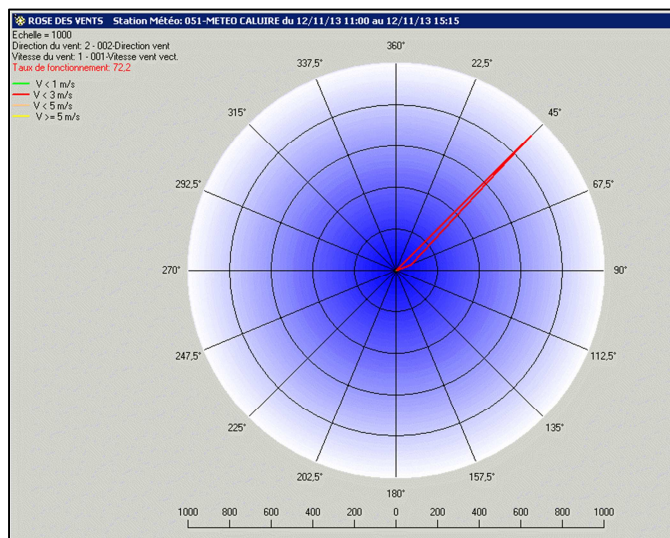
- depuis le formulaire de contact sur le site [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)
- par mail : [contact@air-rhonealpes.fr](mailto:contact@air-rhonealpes.fr)
- par téléphone : 09 72 26 48 90

Un questionnaire de satisfaction est également disponible en ligne à l'adresse suivante <http://www.surveymonkey.com/s/ecrits> pour vous permettre de donner votre avis sur l'ensemble des informations mis à votre disposition par l'observatoire Air Rhône-Alpes.

## Localisation de l'incendie et des stations permanentes de mesure de qualité de l'air pouvant être impactées



## Conditions de vent le 12/11/2013 de 12h à 15h



Le 12/11/2013 entre 12h et 15h le vent était établi de direction Nord et d'une vitesse de 3 mètres par seconde. Si une incidence devait être observée, elle le serait sur les stations de surveillance de la qualité de l'air localisées au sud de Rillieux la Pape.

## Données de particules en suspension aux stations

Données enregistrées le 12/11/2013 de 12h à 15h

	Moyenne	Max	Typologie	Orientation / incendie
Est lyonnais / Vaulx en Velin	15	18	Urbaine	Sud / Sud Est
Lyon Centre	17	20	Urbaine	Sud Ouest
Nord lyonnais / Côtière de l'Ain	13	14	Périurbaine	Est
Villeurbanne / Place GrandClément	16	21	Trafic	Sud Ouest

Données de particules PM10 en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Une des conséquences de l'incendie étant la production d'un panache de fumées noires, les taux de particules en suspension dans l'air ont été étudiés.

Les teneurs en particules PM10 (de taille inférieure à 10 micromètres) sont faibles et équivalentes sur les 4 sites de mesures, que l'on soit sous le vent ou non de l'incendie. La valeur maximale enregistrée était sur le site de Villeurbanne / Place GrandClément. Ceci s'explique par le fait que cette station de mesure est située en proximité immédiate d'une voie de circulation automobile, donc subit l'influence directe des véhicules.

## Bilan le 12/11/2013

L'incendie déclaré le 12/11/2013 entre 12h et 15h sur la commune de Rillieux la Pape a été rapidement maîtrisé et n'a pas eu d'impact décelable sur les mesures de particules fines des stations d'Air Rhône-Alpes localisées à proximité du sinistre, les conditions météorologiques étant favorables au maintien du panache en altitude.

Des prélèvements d'air complémentaires ont cependant été réalisés en d'autres points du territoire. Les échantillons ainsi recueillis seront analysés dans les prochains jours.